

Les sphères sont de retour !

PAGE 23

ÇA BOUGE EN ENVIRONNEMENT AVEC L'ADOPTION DE DEUX NOUVEAUX PLANS

PAGES 8-9

VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

PAGES 4-5

CALENDRIER DES COLLECTES 2022 À CONSERVER !

PAGES 13-17



INSCRIVEZ-VOUS!

villedeumont-tremblant.qc.ca/alertes
819 425-8614



ALERTES ET NOTIFICATIONS DE MASSE

NOUVEAU SYSTÈME

En cas d'alerte, soyez joignables rapidement par téléphone filaire, sur votre mobile, par SMS (texto) ou par courriel, selon votre préférence.



Toutes les personnes qui habitent ou travaillent à Mont-Tremblant ainsi que les gestionnaires d'établissements commerciaux et institutionnels sont invités à s'inscrire et créer leur profil d'alerte personnalisé dès maintenant!

INFORMATIONS PRATIQUES

HEURES D'OUVERTURE

Bureaux municipaux ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.

Pour communiquer avec nous par courriel, visitez villedeumont-tremblant.qc.ca/nousjoindre.

NOUVEAU!

Accueil téléphonique 24/7 (bilingue)
819 425-8614

URGENCES

- › Urgence municipale (24/7) : **819 425-8614**
- › Urgence (police, ambulance, sécurité incendie) : **911**
- › Sûreté du Québec (demande non urgente) : **310-4141**

CONGÉ DES FÊTES

Les bureaux municipaux seront fermés du 24 décembre au 2 janvier inclusivement.

CONSEILS MUNICIPAL ET D'AGGLOMÉRATION

PROCHAINE SÉANCE PUBLIQUE : 20 DÉCEMBRE 2021 À 19 H

Lors de ces séances, deux (2) périodes de questions vous permettent de vous exprimer : la première période porte uniquement sur les sujets à l'ordre du jour, tandis que la deuxième est ouverte.

Les projets préliminaires d'ordre du jour sont normalement publiés à villedeumont-tremblant.qc.ca/conseil le vendredi précédant la séance publique.

En raison de la COVID-19, les places sont limitées. Les personnes désirant assister aux séances doivent obligatoirement réserver leur place à villedeumont-tremblant.qc.ca/conseil.

Le calendrier 2022 sera disponible à partir du début décembre 2021 à villedeumont-tremblant.qc.ca/conseil.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Prochaine rencontre :

13 DÉCEMBRE

SOMMAIRE

Mot du maire.....	3
Résultats de l'élection.....	4
Vie municipale	6
Développement économique.....	12
Matières résiduelles.....	13
Rappels saisonniers.....	19
Sécurité publique.....	21
Culture.....	23
Loisirs.....	25
Organismes communautaires.....	31
Première Scène	32

De grands défis à l'aube de ce nouveau mandat

New Challenges on the Horizon for this New Term



Tout d'abord, permettez-moi de vous remercier, Tremblantoises et Tremblantois, de m'avoir accordé à nouveau votre confiance lors des dernières élections. Depuis plus de 25 ans maintenant, je consacre mes énergies à faire de Mont-Tremblant un endroit où il fait bon vivre, et c'est avec ce même objectif que j'aborde les prochains quatre ans.

Je tiens à saluer et remercier les conseillères et conseillers qui quittent le Conseil municipal. Vous avez travaillé d'arrache-pied pour la population et nous vous en sommes très reconnaissants. Je veux également souhaiter la plus chaleureuse des bienvenues aux cinq nouveaux membres du Conseil municipal, tous partis confondus. Je suis convaincu que nous saurons collaborer positivement pour faire rayonner notre belle ville et l'amener plus loin ensemble.

Évidemment, ce mandat s'amorce avec des défis importants. La gestion du développement, l'accès à des logements abordables, la pénurie de main-d'œuvre et l'environnement seront au cœur de nos priorités. Ce sont des enjeux complexes, mais je vous promets que nous déploierons tous les efforts nécessaires pour mettre rapidement en place des solutions viables et durables.

Concernant l'habitation, enjeu intimement lié à la rareté de main-d'œuvre, sachez que nous sommes déjà en discussion avec différents porteurs de projets pour la construction de résidences abordables, tant pour les familles que les travailleuses et travailleurs. Nous explorons en parallèle différents incitatifs pour favoriser ce type de logements.

Quant aux enjeux de développement, les consultations qui ont eu lieu cette année nous ont permis de mieux cerner cette problématique pour y apporter les solutions qui s'imposent. L'acquisition du Beach & Tennis s'inscrit dans cette volonté de mieux protéger nos lieux emblématiques et les accès publics. Notre réglementation devra aussi être renforcée pour assurer la pérennité de cette « ville-forêt » qui est la nôtre.

En terminant, trois nouveaux documents d'orientation nous permettront de mieux prendre soin de notre environnement : le *Plan climat*, le *Plan d'action en environnement* et le *Guide écoévénementiel pour des pratiques responsables*, lauréat du *Prix Vivats – Ville événementielle 2021*.

Les mois qui viennent s'annoncent chargés, mais soyez convaincus que le Conseil municipal a déjà les manches relevées pour s'attaquer à ces défis et se montrer à la hauteur du mandat que vous nous avez confié.

LUC BRISEBOIS, maire

First and foremost, I would like to express my gratitude to all of you who placed your trust in me during the last election. For over 25 years now, I have dedicated myself to making sure that Mont-Tremblant is a great place to live, and I will continue to do so over the next four years.

I would also like to thank all of the councilmen and women who have just finished their term on the municipal council. You have worked tirelessly for our residents and for that we will be forever grateful. I would also like to take this opportunity to give a warm welcome to the five new members of the municipal council coming from different parties. I am confident that we will be able to work together for the benefit of our beautiful town and continue to make it a great place to live.

However, this task does not come without its own fair share of challenges. Development management, access to affordable housing, labour shortages and environmental issues will all be at the top of our priorities. They are complex issues, but I promise you that we will deploy all of the necessary efforts to quickly implement viable and sustainable solutions.

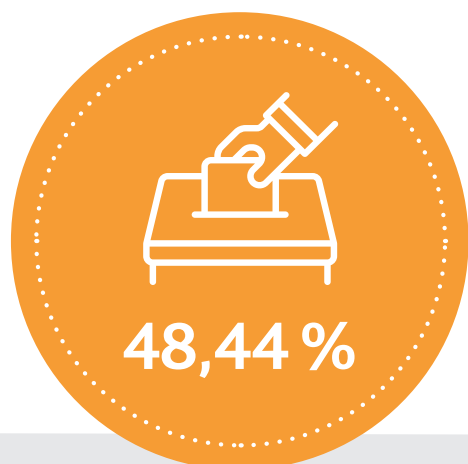
Regarding housing, which is closely related to the labour shortage, please know that we are already in discussions with leaders in the industry to have more affordable housing built for both families and workers. We are also looking into different incentives to support this type of housing.

With regards to development concerns, different consultations that took place throughout the year have allowed us to better understand this issue to be able to bring forth the right solutions. Acquiring the Beach & Tennis Club was part of this initiative to help protect our emblematic and public access sites. We must also strengthen our regulations to ensure the longevity of our beloved "forest-town".

Lastly, there are three new guiding documents that will allow us to better care for the environment: The Climate Plan, The Environmental Action Plan and The Guide to Responsible Environmental Practices for Events - winner of the 2021 Vivats Prize for the most Eco-friendly Event Town.

The coming months will be very busy, but rest assured that the members of the municipal council have already rolled up their sleeves and are ready to tackle these challenges head on and undertake the responsibilities that have been entrusted to them.

Résultats de l'élection générale 2021



Participation

Le taux de participation global a été de 48,44 % des électrices et électeurs inscrits. Saluons l'excellente participation des électrices et électeurs qui ont exercé leur droit de vote en grand nombre !

Votre nouveau conseil municipal



DISTRICT 1

M. TYLER COOK

(61,96 % DES VOIX)



DISTRICT 3

**MME DOMINIQUE
LAVERDURE**

(53,69 % DES VOIX)



DISTRICT 2

**MME BILLIE-JEANNE
GRATON**

(57,1 % DES VOIX)



DISTRICT 4

**M. JOËL
CHARBONNEAU**

(66,14 % DES VOIX)

Pour connaître votre district, visitez ville-demont-tremblant.qc.ca/districts.



MAIRE

M. LUC BRISEBOIS

Au terme de l'élection générale municipale, M. Luc Brisebois (équipe Brisebois) a été réélu maire de la Ville de Mont-Tremblant avec 54,45 % des voix exprimées, devant M. Michel Savard (équipe Savard).



DISTRICT 5

**MME CATHERINE
DROUIN**

(68,59 % DES VOIX)



DISTRICT 7

MME GUYLAINE LYRAS

(65,27 % DES VOIX)



DISTRICT 6

**MME SYLVIE
VAILLANCOURT**

(54,11 % DES VOIX)



DISTRICT 8

**MME ROXANNE
LACASSE**

(50,99 % DES VOIX)

La Ville de Mont-Tremblant tient à remercier les candidates et candidats défaits ainsi que les élues et élus sortants qui ont servi la population tremblantoise au cours des quatre dernières années.

Réduction de la vitesse sur les chemins ruraux

Mont-Tremblant réduira la vitesse de 50 à 40 km/h d'ici le printemps 2022 sur la majorité des chemins en milieu rural (par exemple le chemin Saint-Bernard et les chemins autour des lacs). Cette modification vise à harmoniser les limites de vitesse sur l'ensemble du territoire et à répondre aux préoccupations exprimées par la population.

Au total, 139 chemins seront touchés par cette mesure; des exceptions s'appliqueront selon les caractéristiques propres à certains d'entre eux. Pour consulter la liste complète des voies publiques concernées, visitez villeDEMONT-tremblant.qc.ca/A15 (annexe A du règlement A-15, pp. 16 à 23).

Les nouvelles limites de vitesse entreront en vigueur au fur et à mesure que les nouveaux panneaux de signalisation routière seront installés.

Pour plus d'information, contactez le Service des travaux publics en composant le 819 425-8614 ou par courriel à travauxpublics@villeDEMONT-tremblant.qc.ca.



Vous pouvez également nous faire part de vos commentaires et suggestions en remplissant le formulaire de requête pour la signalisation routière disponible à villeDEMONT-tremblant.qc.ca/circulation.

Trois projets structurants au pôle Village

Le 15 septembre dernier, le directeur général adjoint et directeur du Service des travaux publics et services techniques, M. Robert Davis, a présenté à la population le plan de réaménagement et d'amélioration de la plage du lac Mercier, le plan d'aménagement d'ensemble du parc Daniel-Lauzon et celui de la reconfiguration du terrain municipal situé à l'arrière du bureau de poste (terrain de l'Abbé du Nord). Une séance de questions a suivi chacune des deux séances d'information afin de recueillir les suggestions du public. Ces dernières seront analysées dans le but de bonifier le projet.

Veuillez noter que la séance de 17 h a été filmée. L'enregistrement de la séance ainsi que le document de présentation sont disponibles à villeDEMONT-tremblant.qc.ca/projets.



**VOUS SOUHAITEZ NOUS FAIRE PART
DE VOS SUGGESTIONS POUR CES PROJETS ?**

Un formulaire est disponible à villeDEMONT-tremblant.qc.ca/projets, pour recueillir vos questions et commentaires.

Action climatique : La Ville s'associe à POW Canada

Mont-Tremblant est maintenant la première municipalité du Québec à s'associer à *Protect Our Winters* (POW) Canada et à son programme intermunicipal pour l'action climatique, le *Outdoor Recreation Municipality Working Group*, aux côtés des villes de Whistler et Banff, notamment.

POW Canada est une collectivité de gens passionnés, d'athlètes professionnels et professionnels ainsi que d'entreprises qui gravitent autour du plein air. Leur objectif est de rassembler et mobiliser les adeptes de sports d'hiver dans le but de limiter les changements climatiques et leurs impacts sur les montagnes.

Notamment en raison de l'apport important du tourisme à son économie, la Ville de Mont-Tremblant est particulièrement concernée par les enjeux liés au climat puisque ceux-ci sont

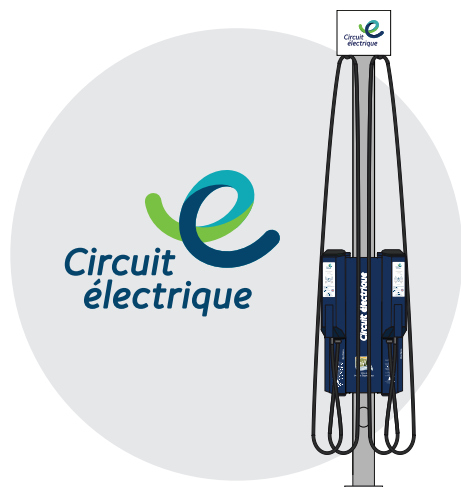
susceptibles d'avoir un impact direct sur l'industrie du ski et du plein air. En effet, l'organisme Tourisme Mont-Tremblant estime que les retombées liées au tourisme s'élèvent jusqu'à 320 millions de dollars annuellement. S'attaquer à cet enjeu est donc primordial.

Le partenariat avec POW Canada est une action phare du *Plan climat* récemment adopté par la Ville, et dont la mise en œuvre est déjà en route.



BORNES DE RECHARGE :

Mont-Tremblant s'inscrit dans le peloton de tête des villes québécoises



La Ville de Mont-Tremblant procédera au cours des prochains mois à l'installation sur son territoire de 24 nouvelles places de recharge pour véhicules électriques. Cet ajout de bornes hissera Mont-Tremblant parmi les villes comptant le plus de bornes à travers le Québec. La Ville s'est de plus engagée à maintenir le tarif exigé au prix coûtant.

Les 12 nouvelles bornes doubles feront partie intégrante du Circuit électrique et bénéficieront ainsi des fonctionnalités intelligentes offertes par le réseau panquébécois mis en place par Hydro-Québec. Ces bornes s'ajouteront aux six bornes municipales existantes, en plus de deux bornes doubles prévues dans le stationnement du bureau de poste du Village en 2022.

Ce projet découle de l'initiative proposée par un citoyen, M. Pascal Tourangeau, et qui avait été retenue par la population dans le cadre de l'édition 2020 du budget participatif.

Nouveau plan d'action en environnement

La Ville de Mont-Tremblant a franchi un pas de plus dans l'atteinte des objectifs de réduction de son empreinte écologique, de préservation de l'environnement et de développement durable avec l'adoption en octobre dernier du *Plan d'action en environnement 2021-2025*.

Ce document a pour but de planifier la réalisation d'actions concrètes qui sauront répondre aux grands enjeux environnementaux. Tenant compte des priorités citoyennes soulevées lors de la consultation publique en ligne, le nouveau Plan d'action détermine les priorités d'intervention sur lesquelles la Ville souhaite mettre l'accent au cours des prochaines années, et ce, pour les six (6) enjeux suivants :



Grâce à ce plan qui compte près d'une centaine d'actions, Mont-Tremblant souhaite se positionner comme un modèle d'excellence en matière de préservation de l'environnement et de développement durable, en plus de susciter l'engagement de la population dans l'adoption de gestes écoresponsables pouvant contribuer à réduire l'empreinte écologique collective.

Consultez le Plan d'action en environnement à ville.demont-tremblant.qc.ca/plan-environnement.



SENTIERS
Mont-Tremblant

Le réseau de sentiers a maintenant son comité !

En août dernier, la Ville a donné suite à la demande de la communauté de plein air de former un comité consultatif où sera représenté chacun des sports pratiqués dans le réseau Sentiers Mont-Tremblant. Ce nouveau comité assurera une collaboration productive pour que les différents sentiers répondent encore mieux aux besoins des usagers.

À la suite de l'appel de candidatures, Mme Katherine Verburg et MM. Jean-Michel Archambault-Cyr, Denis Landreville et Yanick Laporte ont été nommés à titre de membres du comité pour un mandat de deux ans, soit jusqu'au 4 octobre 2023.

Un plan ambitieux pour le climat !

Reconnue internationalement pour ses paysages naturels et ses innombrables activités de plein air, la Ville de Mont-Tremblant est particulièrement à risque de ressentir les impacts des changements climatiques. C'est pourquoi il est important de se préparer face à ces risques pour diminuer leurs impacts tout en luttant contre les changements climatiques, d'où l'importance de se doter d'un plan de match.

C'est maintenant chose faite, alors que la Ville a adopté en septembre dernier son tout premier *Plan climat* !

Il faut savoir que Mont-Tremblant est la première ville des Laurentides à élaborer un tel plan. Pour le moment, seulement une dizaine de villes au Québec se sont dotées d'un plan climat.

La Ville s'est donné un défi de taille, ce qui démontre sa détermination à faire sa part dans la lutte aux changements climatiques !

PLUS CONCRÈTEMENT, EN QUOI CONSISTE CE PLAN CLIMAT ?

Le *Plan climat* est construit autour de 60 actions, regroupées en 14 objectifs et en 5 grandes orientations :

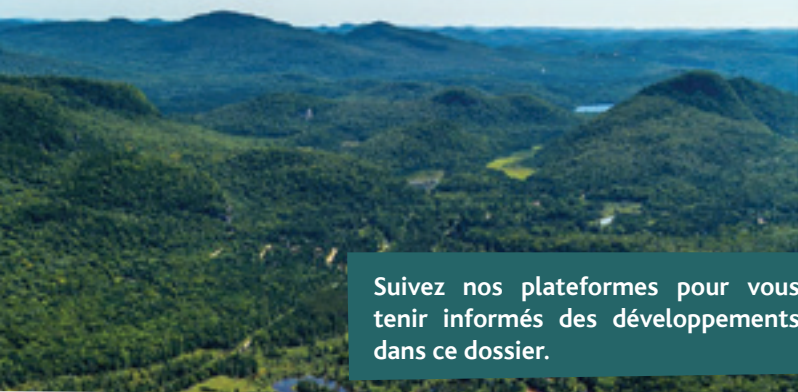
- › Développement du territoire
- › Infrastructures naturelles et bâties
- › Qualité de vie
- › Mobilisation citoyenne
- › Exemplarité municipale

Ces actions permettront à la Ville et à sa population de devenir plus résilientes face aux changements climatiques, et d'en limiter les impacts. La Ville a par exemple défini plusieurs actions qui visent l'adaptation des infrastructures municipales aux inondations et aux pluies diluviennes, comme celles vécues en juin dernier.

Notre but :
atteindre la
carboneutralité
d'ici 2050.

Consultez le document de présentation du *Plan climat* à ville-demont-tremblant.qc.ca/planclimat.

Mont-Tremblant demande un moratoire sur les coupes forestières



Suivez nos plateformes pour vous tenir informés des développements dans ce dossier.

Le 4 octobre dernier, le Conseil municipal a résolu de demander au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) l'établissement d'un moratoire sur les coupes forestières sur les lots intramunicipaux et la mise en place d'un comité ciblé.

Pour rappel, le MFFP a annoncé cet automne son intention de procéder à une coupe forestière d'au minimum 50 % sur les lots intramunicipaux situés sur le territoire de Mont-Tremblant. Il était prévu que l'accès au chantier s'effectuerait via le Parc national du Mont-Tremblant.

Mont-Tremblant étant reconnue internationalement pour ses paysages et ses activités de plein air, la Ville se doit de protéger les boisés sur son territoire afin de conserver cette renommée ainsi que son patrimoine naturel. Dès lors, la Ville se questionne sur la compatibilité d'une coupe aussi importante à proximité, non seulement du parc du Mont-Tremblant, mais aussi des propriétés résidentielles.

Bientôt, une cour d'école verte au campus primaire !



Mont-Tremblant et le Centre de services scolaire des Laurentides (CSSL) ont le plaisir d'annoncer le lancement d'un projet de cour d'école verte sur le terrain du campus primaire Mont-Tremblant. Cette initiative nécessitant des investissements totaux de 77 531 \$ est rendue possible grâce à la collaboration du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec, de la MRC des Laurentides et du campus primaire Mont-Tremblant.

Le projet de cour d'école verte comprend l'ajout et le remplacement d'arbres, la réalisation d'aménagements paysagers, l'aménagement de deux classes extérieures et l'installation de modules de jeu.

Avec le soutien du service des ressources matérielles du CSSL, la Ville de Mont-Tremblant a mandaté une entreprise locale pour réaliser les travaux d'ici l'été 2022.

La Ville acquiert un terrain au Village pour protéger la vue sur les sommets

Mont-Tremblant a acquis cet automne un lot situé sur le chemin Plouffe, dans un endroit sensible du paysage, visible à partir du chemin du Village.

D'éventuelles constructions sur ce lot auraient pu devenir particulièrement visibles. Son acquisition permet donc de pérenniser le paysage pour les générations à venir.

Ce terrain pourra également permettre de consolider le réseau de sentiers à partir du Village.

L'acquisition est entièrement financée par le fonds de parc; le terrain ne pourra être utilisé qu'à des fins de parc, de terrain de jeux ou d'espace naturel.



Programme de subvention pour les produits hygiéniques féminins réutilisables



Dans un objectif de diminution du volume de matières résiduelles, la Ville a adopté en septembre un programme visant à subventionner une partie des frais liés à l'achat de produits hygiéniques féminins réutilisables.

Sur présentation de documents justificatifs, la Ville remboursera 50 % des frais liés à l'achat de ces produits, pour un maximum de 100 \$. Les coupes menstruelles, les serviettes hygiéniques lavables ainsi que les culottes menstruelles font partie des produits couverts par cette subvention.

Pour déposer une demande, complétez le formulaire à ville-demont-tremblant.qc.ca/produits-hygieniques.



Véhicule immobilisé ? Coupez le moteur !

Saviez-vous que laisser un moteur fonctionner au ralenti peut avoir des conséquences négatives, non seulement pour la santé et la qualité de l'air, mais aussi pour votre portefeuille ?

En effet, un moteur qui tourne au ralenti consomme en moyenne 1,8 litre/heure. Ainsi, une marche au ralenti de plus de 60 secondes consomme plus de carburant et produit plus de gaz à effet de serre que d'arrêter et redémarrer son moteur !



RAPPEL

!

Sur le territoire de Mont-Tremblant, il est interdit de laisser tourner le moteur d'un véhicule immobilisé pour une période excédant cinq (5) minutes sans nécessité, sous peine d'amende.

Outils sur mesure pour votre entreprise

MICROSITE AFFAIRES

Découvrez le microsite *Affaires* à affaires.villedemont-tremblant.qc.ca.

Vous y retrouverez :

- › Opportunités d'affaires
- › Locaux commerciaux à vendre ou à louer
- › Informations sur notre parc d'affaires durable
- › Accès rapide à plusieurs informations et outils pour votre entreprise

INVENTAIRE DES ENTREPRISES

Cette démarche est toujours en cours. Nous vous invitons à remplir le formulaire en visitant villedemont-tremblant.qc.ca/inventaire-commercial.

RECHERCHE DE FINANCEMENT

La Corporation de développement économique de la MRC des Laurentides (CDE) possède l'expertise pour trouver le financement dont votre entreprise a besoin. Contactez ses expertes et experts dès maintenant : info@cdemrclarentides.org ou 819 681-3373, poste 1400.

BRAVO À NOTRE COMMUNAUTÉ D'AFFAIRES POUR TOUS LES EFFORTS DÉPLOYÉS DEPUIS LE DÉBUT DE LA PANDÉMIE!

PARC D'AFFAIRES DURABLE DE MONT-TREMBLANT

La Ville vend des terrains sur mesure pour accueillir des entreprises et des industries axées sur le développement durable, sur un site situé à l'entrée de la Ville (rue Siméon) avec un accès direct à la route 117. Les détails techniques et avantages stratégiques qu'offre ce site sont disponibles à affaires.villedemont-tremblant.qc.ca/parc-affaires-durable.

Les entrepreneurs qui souhaitent s'implanter dans le parc d'affaires sont invités à communiquer avec M. Louis-Martin Levac, directeur du Service de développement économique, à lmlevac@villedemont-tremblant.qc.ca ou au 819 425-8614.

Crédit de taxes offert, informez-vous!

PROGRAMME D'AIDE AUX ENTREPRISES – PLAN DE RELANCE

Votre projet pourrait être éligible à une subvention de la Ville! Vérifiez les modalités du programme en visitant villedemont-tremblant.qc.ca/plan-soutien. Pour plus d'information, communiquez avec Mme Alison Drylie, conseillère au développement économique à la CDE au 819 681-3373, poste 1403.

JOINDRE LE SERVICE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

N'hésitez pas à nous envoyer vos suggestions en remplissant le formulaire en ligne : affaires.villedemont-tremblant.qc.ca/nous-joindre.

Pour plus d'information : dem@villedemont-tremblant.qc.ca ou 819 425-8614.

DU 26
NOVEMBRE
AU 13
DÉCEMBRE

Doublez Célébrez

$$25\$ + 25\$ + 15\$ = 65\$$$

De vous

De nous

Aux membres
Desjardins*

Pour vous

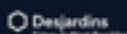
La CCGMT, la Ville de Mont-Tremblant et la Caisse Desjardins de Mont-Tremblant *doublent* vos dollars pour les Fêtes!

Achetez au doublezcelebrez.ca

819 425-8441

**ÉDITION
2021**

Partenaires :



Horaire de l'écocentre

HORAIRE | JUSQU'AU 2 AVRIL 2022

Lundi	Fermé
Mardi	9 h à 16 h 30
Mercredi	9 h à 16 h 30
Jeudi	9 h à 16 h 30
Vendredi	9 h à 16 h 30
Samedi	9 h à 15 h
Dimanche	Fermé

HORAIRE | TEMPS DES FÊTES

L'écocentre sera fermé :
 > 24 au 27 décembre
 > 31 décembre au 3 janvier

À NOTER

Les arbres de Noël doivent être apportés à l'écocentre et ne peuvent être laissés en bordure de rue.



Lorsque vous vous présentez à l'écocentre, n'oubliez pas d'apporter une preuve de résidence (compte de taxes, permis de conduire, carte Vivre ou Accès Mont-Tremblant).

60, chemin de Brébeuf | 819 425-8614 | environnement@villedeumont-tremblant.qc.ca

Calendrier des collectes | Décembre 2021

SECTEUR SAINT-JOVITE

DÉCEMBRE				
L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

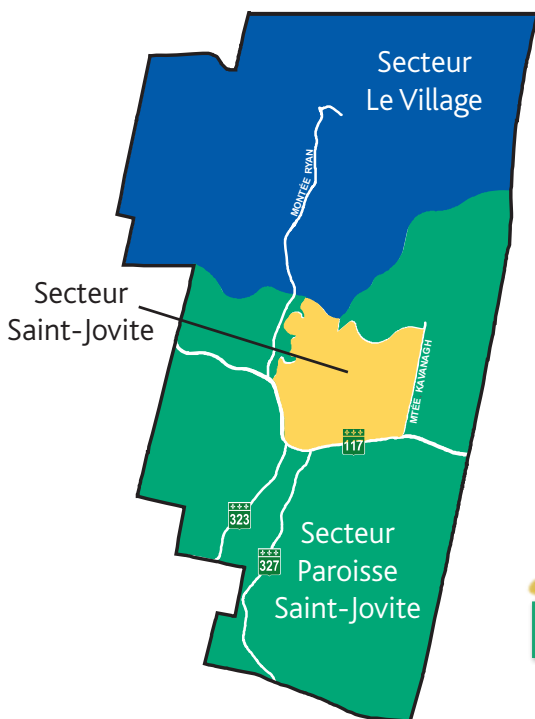
SECTEUR PAROISSE SAINT-JOVITE

DÉCEMBRE				
L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

SECTEUR VILLAGE

DÉCEMBRE				
L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

■ Déchets
 ● Matières recyclables
 ● Matières organiques



Calendriers des collectes 2022

Vous trouverez dans les pages qui suivent les calendriers 2022 des collectes de matières résiduelles. Nous vous invitons à découper le calendrier correspondant à votre secteur et à le conserver tout au long de l'année.

Les calendriers de collecte sont également disponibles en ligne à villedeumont-tremblant.qc.ca/collectes. Une version pour les agendas électroniques peut également y être téléchargée, permettant ainsi de recevoir des rappels la veille des collectes.

Recyclage. Compost. Écocentre.
 Avec Ça va où ?, on sait où ça va!

Téléchargez l'appli ou visitez
recyc-quebec.gouv.qc.ca.



Aide-mémoire en page 18, à découper et conserver.

CALENDRIER DE COLLECTE DES CONTENEURS 2022

JANVIER						
L	M	M	J	V		
3	4	5	6	7		
10	11	12	13	14		
17	18	19	20	21		
24	25	26	27	28		
31	1	2	3	4		

FÉVRIER						
L	M	M	J	V		
	1	2	3	4		
7	8	9	10	11		
14	15	16	17	18		
21	22	23	24	25		
28	1	2	3	4		

MARS						
L	M	M	J	V		
28	1	2	3	4		
7	8	9	10	11		
14	15	16	17	18		
21	22	23	24	25		
28	29	30	31	1		

AVRIL						
L	M	M	J	V		
28	29	30	31	1		
4	5	6	7	8		
11	12	13	14	15		
18	19	20	21	22		
25	26	27	28	29		

MAI						
L	M	M	J	V		
2	3	4	5	6		
9	10	11	12	13		
16	17	18	19	20		
23	24	25	26	27		
30	31	1	2	3		

JUIN						
L	M	M	J	V		
30	31	1	2	3		
6	7	8	9	10		
13	14	15	16	17		
20	21	22	23	24		
27	28	29	30	1		

JUILLET						
L	M	M	J	V		
27	28	29	30	1		
4	5	6	7	8		
11	12	13	14	15		
18	19	20	21	22		
25	26	27	28	29		

AOÛT						
L	M	M	J	V		
1	2	3	4	5		
8	9	10	11	12		
15	16	17	18	19		
22	23	24	25	26		
29	30	31	1	2		

SEPTEMBRE						
L	M	M	J	V		
29	30	31	1	2		
5	6	7	8	9		
12	13	14	15	16		
19	20	21	22	23		
26	27	28	29	30		

OCTOBRE						
L	M	M	J	V		
3	4	5	6	7		
10	11	12	13	14		
17	18	19	20	21		
24	25	26	27	28		
31	1	2	3	4		

NOVEMBRE						
L	M	M	J	V		
31	1	2	3	4		
7	8	9	10	11		
14	15	16	17	18		
21	22	23	24	25		
28	29	30	1	2		

DÉCEMBRE						
L	M	M	J	V		
28	29	30	1	2		
5	6	7	8	9		
12	13	14	15	16		
19	20	21	22	23		
26	27	28	29	30		

JANVIER 2023						
L	M	M	J	V		
2	3	4	5	6		
9	10	11	12	13		
16	17	18	19	20		
23	24	25	26	27		
30	31	1	2	3		

FÉVRIER 2023						
L	M	M	J	V		
30	31	1	2	3		
6	7	8	9	10		
13	14	15	16	17		
20	21	22	23	24		
27	28	29				

MARS 2023						
L	M	M	J	V		
27	28	1	2	3		
6	7	8	9	10		
13	14	15	16	17		
20	21	22	23	24		
27	28	29	30	31		

- DÉCHETS + MATIÈRES ORGANIQUES
- MATIÈRES RECYCLABLES
- MATIÈRES RECYCLABLES + MATIÈRES ORGANIQUES
- GROS REBUTS ET ENCOMBRANTS

La collecte des conteneurs se fait l'une ou l'autre des deux journées indiquées. Nous ne pouvons pas garantir l'horaire exact.



JANVIER				
L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31	1	2	3	4

FÉVRIER				
L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
28	1	2	3	4

MARS				
L	M	M	J	V
28	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	1

AVRIL				
L	M	M	J	V
28	29	30	31	1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

MAI				
L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31	1	2	3

JUIN				
L	M	M	J	V
30	31	1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	1

JUILLET				
L	M	M	J	V
27	28	29	30	1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

AOÛT				
L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31	1	2

SEPTEMBRE				
L	M	M	J	V
29	30	31	1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

OCTOBRE				
L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31	1	2	3	4

NOVEMBRE				
L	M	M	J	V
31	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	1	2

DÉCEMBRE				
L	M	M	J	V
28	29	30	1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

JANVIER 2023				
L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31	1	2	3

FÉVRIER 2023				
L	M	M	J	V
30	31	1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	1

MARS 2023				
L	M	M	J	V
27	28	1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31



DÉCHETS



MATIÈRES RECYCLABLES



MATIÈRES ORGANIQUES

GROS REBUTS ET ENCOMBRANTS



Ville de
MONT-TREMBLANT



JANVIER						
L	M	M	J	V		
3	4	5	6	7		
10	11	12	13	14		
17	18	19	20	21		
24	25	26	27	28		
31	1	2	3	4		

FÉVRIER						
L	M	M	J	V		
	1	2	3	4		
7	8	9	10	11		
14	15	16	17	18		
21	22	23	24	25		
28	1	2	3	4		

MARS						
L	M	M	J	V		
28	1	2	3	4		
7	8	9	10	11		
14	15	16	17	18		
21	22	23	24	25		
28	29	30	31	1		

AVRIL						
L	M	M	J	V		
28	29	30	31	1		
4	5	6	7	8		
11	12	13	14	15		
18	19	20	21	22		
25	26	27	28	29		

MAI						
L	M	M	J	V		
2	3	4	5	6		
9	10	11	12	13		
16	17	18	19	20		
23	24	25	26	27		
30	31	1	2	3		

JUIN						
L	M	M	J	V		
30	31	1	2	3		
6	7	8	9	10		
13	14	15	16	17		
20	21	22	23	24		
27	28	29	30	1		

JUILLET						
L	M	M	J	V		
27	28	29	30	1		
4	5	6	7	8		
11	12	13	14	15		
18	19	20	21	22		
25	26	27	28	29		

AOÛT						
L	M	M	J	V		
1	2	3	4	5		
8	9	10	11	12		
15	16	17	18	19		
22	23	24	25	26		
29	30	31	1	2		

SEPTEMBRE						
L	M	M	J	V		
29	30	31	1	2		
5	6	7	8	9		
12	13	14	15	16		
19	20	21	22	23		
26	27	28	29	30		

OCTOBRE						
L	M	M	J	V		
3	4	5	6	7		
10	11	12	13	14		
17	18	19	20	21		
24	25	26	27	28		
31	1	2	3	4		

NOVEMBRE						
L	M	M	J	V		
31	1	2	3	4		
7	8	9	10	11		
14	15	16	17	18		
21	22	23	24	25		
28	29	30	1	2		

DÉCEMBRE						
L	M	M	J	V		
28	29	30	1	2		
5	6	7	8	9		
12	13	14	15	16		
19	20	21	22	23		
26	27	28	29	30		

JANVIER 2023						
L	M	M	J	V		
2	3	4	5	6		
9	10	11	12	13		
16	17	18	19	20		
23	24	25	26	27		
30	31	1	2	3		

FÉVRIER 2023						
L	M	M	J	V		
30	31	1	2	3		
6	7	8	9	10		
13	14	15	16	17		
20	21	22	23	24		
27	28					

MARS 2023						
L	M	M	J	V		
27	28	1	2	3		
6	7	8	9	10		
13	14	15	16	17		
20	21	22	23	24		
27	28	29	30	31		



GROS REBUTS ET ENCOMBRANTS



JANVIER						
L	M	J	V			
3	4	5	6	7		
10	11	12	13	14		
17	18	19	20	21		
24	25	26	27	28		
31	1	2	3	4		

FÉVRIER						
L	M	J	V			
	1	2	3	4		
7	8	9	10	11		
14	15	16	17	18		
21	22	23	24	25		
28	1	2	3	4		

MARS						
L	M	J	V			
28	1	2	3	4		
7	8	9	10	11		
14	15	16	17	18		
21	22	23	24	25		
28	29	30	31	1		

AVRIL						
L	M	J	V			
28	29	30	31	1		
4	5	6	7	8		
11	12	13	14	15		
18	19	20	21	22		
25	26	27	28	29		

MAI						
L	M	J	V			
2	3	4	5	6		
9	10	11	12	13		
16	17	18	19	20		
23	24	25	26	27		
30	31	1	2	3		

JUIN						
L	M	J	V			
30	31	1	2	3		
6	7	8	9	10		
13	14	15	16	17		
20	21	22	23	24		
27	28	29	30	1		

JUILLET						
L	M	J	V			
27	28	29	30	1		
4	5	6	7	8		
11	12	13	14	15		
18	19	20	21	22		
25	26	27	28	29		

AOÛT						
L	M	J	V			
1	2	3	4	5		
8	9	10	11	12		
15	16	17	18	19		
22	23	24	25	26		
29	30	31	1	2		

SEPTEMBRE						
L	M	J	V			
29	30	31	1	2		
5	6	7	8	9		
12	13	14	15	16		
19	20	21	22	23		
26	27	28	29	30		

OCTOBRE						
L	M	J	V			
3	4	5	6	7		
10	11	12	13	14		
17	18	19	20	21		
24	25	26	27	28		
31	1	2	3	4		

NOVEMBRE						
L	M	J	V			
31	1	2	3	4		
7	8	9	10	11		
14	15	16	17	18		
21	22	23	24	25		
28	29	30	1	2		

DÉCEMBRE						
L	M	J	V			
28	29	30	1	2		
5	6	7	8	9		
12	13	14	15	16		
19	20	21	22	23		
26	27	28	29	30		

JANVIER 2023						
L	M	J	V			
2	3	4	5	6		
9	10	11	12	13		
16	17	18	19	20		
23	24	25	26	27		
30	31	1	2	3		

FÉVRIER 2023						
L	M	J	V			
30	31	1	2	3		
6	7	8	9	10		
13	14	15	16	17		
20	21	22	23	24		
27	28					

MARS 2023						
L	M	J	V			
27	28	1	2	3		
6	7	8	9	10		
13	14	15	16	17		
20	21	22	23	24		
27	28	29	30	31		



DÉCHETS + MATIÈRES ORGANIQUES

MATIÈRES RECYCLABLES

MATIÈRES RECYCLABLES + MATIÈRES ORGANIQUES

GROS REBUTS ET ENCOMBRANTS



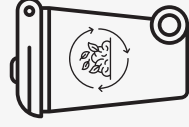
Ville de
MONT-TREMBLANT



AIDE-MÉMOIRE des matières résiduelles

MATIÈRES ORGANIQUES

- 🍃 Ça se mange?
- 🍃 C'est un résidu de jardin?
- 🍃 C'est en papier ou en carton?



Ça va dans le bac!

Résidus alimentaires

- Produits laitiers
- Nourriture (cuite, crue ou avariée)
- Coquilles d'œufs
- Viandes et os, poissons et fruits de mer
- Filtres à café et sachets de thé
- Nourriture pour animaux

Résidus verts

- Feuilles mortes, gazon et autres herbes coupées
- Petites branches
- Sciures et copeaux de bois
- Fleurs, plantes de maison et restants d'empotage

Papiers et cartons souillés

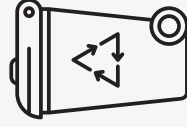
- Boîtes à pizza
- Assiettes en carton
- Sacs en papier (sans broche de métal, sans plastique et non ciré)
- Essuie-tout et serviettes de table souillées
- Papiers mouchoirs

Autres matières

- Cheveux, poils et plumes

MATIÈRES RECYCLABLES

- ♻️ C'est un contenant, un emballage ou un imprimé?
- ♻️ C'est en métal, en verre, en plastique, en carton ou en papier?



Ça va dans le bac!

Plastiques

- Contenants et couvercles ♻️ 1, 2, 3, 4, 5 et 7
- Sacs, emballages et pellicules de plastique qui s'étirent facilement, regroupés dans un sac noué transparent

Papiers et cartons

- Revues, journaux et circulaires
- Enveloppes, papiers et cartons
- Boîtes de jus et de lait (sans la paille)
- Livres et bottins téléphoniques (jeter la couverture rigide)
- Papiers déchiquetés dans un sac noué transparent

Verre

- Tous les contenants et bouteilles en verre, de toutes les couleurs

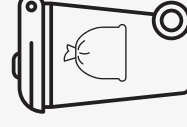
Métal

- Boîtes de conserve
- Bouchons et couvercles
- Assiettes et papiers d'aluminium
- Canettes et bouteilles en aluminium
- Cintres (regroupés en paquet)

DÉCHETS

Seuls les résidus ultimes qui n'ont aucun potentiel de recyclage ou de valorisation devraient se retrouver dans le bac noir.

Réduisons!



- Couches
- Papiers hygiéniques
- Produits hygiéniques féminins
- Sacs de balayeuse
- Charpie de sècheuse
- Cartables
- Papiers et cartons cirés
- Papiers peints
- Ampoules (sauf fluocompactes)
- Plastiques non numérotés
- Plastiques non souples
- Plastiques biodégradables, compostables ou PLA
- Porcelaine
- Pyrex

Pour tout problème relatif à la collecte, contactez la Ville de Mont-Tremblant : environnement@villede-mont-tremblant.qc.ca

Pour plus d'informations sur les différentes collectes et les écocentres, visitez :

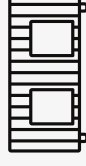
ÉCOCENTRES

Service gratuit pour les citoyens et les ICI¹ de la MRC des Laurentides

(ICI : industries, commerces et institutions)



Trions les matières!



- Matières recyclables
- Produits électroniques
- Résidus verts²
- Encombrants
- Pneus et batteries d'auto
- Polystyrène et plastiques #6
- Résidus domestiques dangereux (RDD)
- Matériaux de construction, rénovation et démolition (CRD)³

Volume maximal : 100 pieds cubes / jour / visite (2,83 mètres cubes)

- 1 Certaines conditions s'appliquent.
- 2 Acceptés seulement aux écocentres de Mont-Tremblant et de Sainte-Agathe-des-Monts (du printemps à l'automne) et au Complexe environnemental de la Rouge (toute l'année).
- 3 Maximum de 26 visites par année pour les citoyens et les OBNL. Interdits aux ICI.

NOTRE TERRITOIRE
NOUS AVENIR

MRC DES
LAURENTIDES

TRAINEVIEDURABLE.COM

Accumulez la neige aux endroits permis

Planifiez l'entassement de la neige sur votre propriété dès les premières chutes afin de ne pas vous retrouver encombrés au cours de l'hiver.

Par ailleurs, veuillez noter qu'il est interdit de pelleter la neige sur la voie publique, trottoir, terre-plein ou tout autre endroit public. Des amendes sont d'ailleurs prévues au règlement.

En effet, pelleter sa neige dans la rue peut nuire à la circulation et compromettre la sécurité des automobilistes et des piétons. Enfin, n'oubliez pas que lorsque vous engagez un entrepreneur en déneigement, vous devez vous assurer qu'il respecte aussi ce règlement municipal.

Stationnement hivernal sur rue

Afin de permettre aux équipes de déneigement d'être rapides et efficaces, il est interdit de stationner un véhicule sur les chemins publics de la ville entre 2 h et 7 h du matin, et ce, du 15 novembre au 1^{er} avril.



**NOUS VOUS REMERCIONS
DE RESPECTER LES HEURES
D'INTERDICTION DE STATIONNEMENT,
ET CE, QU'IL NEIGE OU NON !**

Les bacs : Déglacage et positionnement



En période hivernale, il est important de déneiger et de déglacer le dessus et les côtés de vos bacs de matières résiduelles. De plus, les bacs doivent être placés à un minimum de 30 cm (1 pi) à l'extérieur des voies de circulation et des trottoirs la veille d'une collecte. Après la collecte, replacez-les rapidement à un endroit discret, afin de laisser la rue et les trottoirs libres de tout encombrant.

Nous vous rappelons également que les roues des bacs doivent pointer vers la maison et qu'un dégagement de 60 cm (24 po) est nécessaire tout autour du bac pour que rien ne nuise à la collecte.



Abris d'auto temporaires

Prenez note qu'une erreur s'est glissée dans le Tremblant d'automne 2021. Nous y avons indiqué que la superficie maximale autorisée pour l'installation d'un abri d'auto temporaire est de 30 m². La superficie maximale autorisée est plutôt de 40 m².

Trois programmes pour vos travaux

RénoRégion

Pour plus d'information, communiquez avec le Service de l'urbanisme au 819 425-8614.

La MRC des Laurentides a obtenu une aide financière de 700 000 \$ pour la programmation 2021-2022 du programme RénoRégion. Exceptionnellement, les propriétaires ont 12 mois après l'approbation de l'aide financière pour faire exécuter les travaux.

Tous les résidentes et résidents souhaitant faire appel à ce programme de subvention ont **jusqu'au 31 mars 2022** pour envoyer leur candidature. Veuillez prendre note que plusieurs critères d'admissibilité s'appliquent, nous vous invitons donc à consulter mrclaurentides.qc.ca.



Éconologis : Services gratuits en efficacité énergétique

Le programme Éconologis du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles permet à des milliers de ménages à revenu modeste de bénéficier gratuitement de conseils et de services en efficacité énergétique leur permettant de mieux se préparer pour l'hiver tout en améliorant le confort de leur résidence. Ce programme est offert jusqu'en mars 2022. Inscription requise.

Pour les critères d'admissibilité ou pour prendre rendez-vous avec un conseiller, communiquez avec Expertbâtiment au 1 844 303-7333 ou avec le Ministère au 1 866 266-0008. Pour plus d'information, visitez quebec.ca/econologis.



COMMERCES

Subvention pour l'accès universel

Mont-Tremblant a mis sur pied un programme de subvention pour les établissements commerciaux du territoire qui souhaitent apporter des modifications à leur établissement afin de le rendre accessible à toutes les clientèles ayant des difficultés pour se déplacer. Ce programme découle de l'adoption, en décembre 2017, du *Plan d'action d'accessibilité universelle*.

La subvention couvre 90 % des coûts de certains travaux, jusqu'à un montant maximal de 2 000 \$. Le formulaire de demande de subvention est disponible en ligne à villedemont-tremblant.qc.ca/permis. Certaines conditions s'appliquent.

Pour plus d'information, communiquez avec le Service de l'urbanisme au 819 425-8614.

Votre adresse : visible de jour comme de soir !

Afin de donner un coup de main aux pompiers, policiers et aux équipes paramédicales lors d'un événement qui nécessiterait une intervention à votre domicile, assurez-vous que le numéro civique soit facilement visible de la voie publique. Un système d'éclairage ou réfléchissant doit être utilisé pour améliorer la visibilité de nuit et l'adresse doit être visible dans les deux directions de la circulation.



LORS D'UNE INTERVENTION D'URGENCE, CHAQUE SECONDE COMPTE !

Arbres de Noël

SI VOUS CHOISISSEZ UN ARBRE NATUREL

- › Choisissez un arbre fraîchement coupé, dont les épinettes ne se détachent pas facilement.
- › Coupez le tronc en biseau et placez-le dans un récipient d'eau. Arrosez-le tous les jours.
- › Installez l'arbre à plus de 1 m de toutes les sources de chaleur (plaque électrique, chauffage, foyer, etc.).
- › Évitez d'allumer les lumières lorsque l'arbre devient sec.
- › Débarrassez-vous de votre arbre de façon responsable en l'apportant à l'écocentre. Ne le déposez pas en bordure de rue : il ne sera pas collecté.

RAPPELS DE SÉCURITÉ

Lumières décoratives

Le Service de sécurité incendie vous rappelle les consignes de sécurité suivantes :

- › Choisissez des lumières homologuées par un organisme reconnu comme CSA et ULC.
- › Privilégiez des ampoules à faible émission de chaleur comme les ampoules DEL.
- › Examinez vos lumières avant de les installer et jetez celles qui sont défectueuses, séchées ou fendillées.
- › Assurez-vous que vos ampoules de remplacement ont la même tension électrique que les anciennes.
- › N'utilisez pas à l'extérieur des lumières décoratives conçues pour l'intérieur, et vice-versa.
- › Branchez à une prise avec disjoncteur de fuite à la terre tout article utilisé à l'extérieur.
- › Ne surchargez jamais le circuit électrique.
- › Utilisez une minuterie ou éteignez toujours vos lumières décoratives lorsque vous quittez la maison ou allez au lit.
- › Après le temps des Fêtes, rentrez les lumières extérieures pour éviter qu'elles soient endommagées par les intempéries et le soleil. Les lumières décoratives ne sont pas conçues pour un usage à long terme.

Pour plus de sécurité, privilégiez un arbre artificiel, car il risque moins de prendre feu qu'un arbre naturel.



Prudence sur les routes



Avec la période hivernale qui s'installe, la Sûreté du Québec désire rappeler à tous les conductrices et conducteurs l'importance d'adapter leur conduite aux conditions climatiques et routières. En le faisant, ils réduisent les risques d'être impliqués dans une sortie de route ou dans une collision potentiellement mortelle.

Les policières et policiers pourraient signifier des constats d'infraction s'ils constatent que la vitesse d'une ou d'un automobiliste n'est pas adaptée aux conditions routières, et ce, même si la limite indiquée sur les panneaux de signalisation est respectée.

En effet, selon l'article 330 du *Code de la sécurité routière* (CSR), les conducteurs doivent réduire leur vitesse lorsque les conditions de visibilité sont rendues insuffisantes à cause de l'obscurité, du brouillard, de la pluie ou de précipitations, ou lorsque la chaussée est glissante ou partiellement dégagée. Les contrevenants s'exposent à une amende minimale de 60 \$ en plus des frais et à deux points d'inaptitude.

Il est également requis de déneiger son véhicule et de s'assurer que le pare-brise, les vitres, les phares, les feux et la plaque d'immatriculation sont libres de glace et de neige. Ne pas respecter ces règles de sécurité augmente les risques de collision, constitue un danger pour les passagers, mais également pour tous les autres usagers de la route, et vous expose à une amende minimale de 100 \$, en plus des frais, en vertu de l'article 281.1 du CSR.

De plus, rappelons que les propriétaires avaient jusqu'au 1^{er} décembre pour munir leur véhicule de pneus d'hiver qui doivent arborer le pictogramme représentant une montagne sur laquelle est apposé un flocon de neige. Notons que l'utilisation de pneus d'hiver en bon état réduit de 25 % la distance de freinage d'un véhicule.

Bon hiver à toutes et à tous!



POUR JOINDRE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

- En cas d'urgence, veuillez composer immédiatement le **911**. Lors d'interruptions du service téléphonique, les répondants disposent des données de la personne qui appelle.
- Si vous vous trouvez dans une municipalité qui n'est pas desservie par le **911**, contrairement aux municipalités de la MRC des Laurentides, composez le **310-4141** ou ***4141** sur votre cellulaire.
- S'il s'agit d'une demande administrative ou d'une demande d'information, ou pour joindre un membre du personnel en particulier, vous devez composer le numéro de téléphone du poste principal de la MRC des Laurentides, soit le **819 326-3131** entre 8 h 30 et 16 h 30.
- Pour obtenir des informations d'ordre général, vous pouvez consulter le site Internet de la Sûreté du Québec à **sq.gouv.qc.ca**.

JUSQU'AU 8 MARS 2022

Le Jardin céleste et ses sphères lumineuses sont de retour !

Après l'immense succès qu'a connu l'hiver dernier l'installation *Jardin céleste*, les gigantesques sphères lumineuses sont de retour à l'Espace public et au Village dès maintenant et jusqu'au 8 mars prochain !

Cet hiver, une patineuse féérique est venue se loger au cœur de la patinoire de l'Espace public pour y déployer toute son imagination. Sa rêverie s'incarne dans un décor de théâtre constitué d'ombres et de couleurs en mouvement. Les curieux de tous les âges prendront plaisir à découvrir cette nouvelle composition entièrement assemblée à la main.

Petits et grands sont invités à prendre part à la magie jusqu'au 8 mars prochain, à l'Espace public (885, rue de Saint-Jovite) ainsi qu'à proximité de la Place de la Gare dans le Village. Pour une expérience optimale, nous vous recommandons de visiter les sites entre la tombée du jour et 23 h.

Accès libre et gratuit en tout temps.



LE SON DU SILENCE | THE SOUND OF SILENCE À L'ESPACE PUBLIC ET À LA SALLE ALPHONSE-DESJARDINS

9 DÉCEMBRE 2021 AU 20 FÉVRIER 2022 | VILLEDEMONT-TREMBLANT.QC.CA

VALENTINE LECLERC
MAZ
E X P O

SALLE ALPHONSE-DESJARDINS

LUNDI : 13 H À 18 H

MARDI : 12 H À 18 H

MERCREDI : 10 H À 18 H

JEUDI : 13 H À 20 H

VENDREDI : 10 H À 19 H

SAMEDI : 9 H À 16 H

DIMANCHE : 10 H À 17 H



Ville de
MONT-TREMBLANT

Québec

Entente de développement culturel

Place de la Gare

Notre joli centre d'exposition et atelier d'artistes vous ouvre ses portes du jeudi au lundi de 10 h à 17 h.

**VENEZ Y ADMIRER LES ŒUVRES D'ARTISTES DE LA RÉGION
ET RENCONTRER LES ARTISTES EN RÉSIDENCE :**

- › Julie-France Côté | aquarelliste
- › Josée Desharnais | peintre
- › Luis Paniagua | sculpteur
- › Jean-Marc Pisapia | peintre

1886, chemin du Village
819 429-5529
(Entrée libre)



Circuit d'art public : Nouvelle édition !

Plus d'une dizaine d'œuvres d'art public vous attendent aux quatre coins de la ville. Découvrez-les en vous procurant le tout nouveau guide de visite dans les bureaux d'accueil touristique. Quantités limitées.



BUREAUX D'ACCUEIL TOURISTIQUE

- › 5080, montée Ryan
819 425-2434
- › 205, rue Lacasse
819 425-3300



L'événementiel à Mont-Tremblant prend un virage vert !

Mont-Tremblant a récemment dévoilé la *Politique de soutien aux événements publics* et le Guide écoévénementiel pour des pratiques responsables, une initiative récompensée en novembre dernier par le *Prix Vivats – Ville événementielle* dans le cadre du gala Vivats organisé par le Conseil québécois des événements écoresponsables.

Ces documents fixent des exigences d'écoresponsabilité à respecter par les organisateurs d'événements, tout en les outillant pour réduire leur trace écologique. La Politique comprend une *Charte des engagements écoresponsables des organisateurs* qui exige la mise en place de mesures écoresponsables pour obtenir une autorisation et un soutien de la Ville pour la tenue d'événements. Il s'agit d'une première au Québec !

Développé avec le soutien du Conseil québécois des événements écoresponsables, le Guide écoévénementiel est à ce jour le guide le plus complet rédigé par une municipalité au Québec. En effet, il vise non seulement à sensibiliser les organisateurs, mais aussi à leur donner des outils faciles à instaurer pour la planification et la mise en place d'actions concrètes pour améliorer et mesurer leur performance écoresponsable.

Orienté vers la réduction de l'empreinte environnementale des événements, notamment par la réduction des émissions de gaz à effet de serre, le Guide a également pour objectif d'optimiser les retombées sociales et économiques locales des événements.



Le Guide écoévénementiel pour des pratiques responsables, la *Politique de soutien aux événements publics* et le formulaire d'organisation d'événement sont disponibles à villedemont-tremblant.qc.ca/ecoevenementiel.

Appel de candidatures



La Ville de Mont-Tremblant est à la recherche de producteurs maraîchers ainsi que d'artisans et artisans de l'agroalimentaire et des métiers d'arts pour son Marché d'été 2022 qui se tiendra les samedis du 18 juin au 10 septembre, de 9 h à 13 h, dans le stationnement du 1875, chemin du Village.

INSCRIPTIONS

Les personnes intéressées à occuper un kiosque l'été prochain sont invitées à remplir le formulaire d'inscription disponible à villedemont-tremblant.qc.ca/marche d'ici le 29 mars 2022.

Les exposants dont le dossier sera retenu par le comité de sélection auront l'opportunité d'occuper GRATUITEMENT un espace au Marché d'été de Mont-Tremblant. Les personnes sélectionnées recevront une confirmation dans la semaine du 18 avril 2022.

Pour plus d'information, contactez le Service de la culture et des loisirs au 819 425-8614 ou cultureetloisirs@villedemont-tremblant.qc.ca.

Bibliothèques

Les bibliothèques Samuel-Quimet et du Couvent sont ouvertes au public et vous pouvez vous présenter sur place pour choisir vous-mêmes vos livres.

SAMUEL-QUIMET

1145, rue de Saint-Jovite | 819 425-8614

- › Dimanche : 10h à 17h
- › Lundi : 13h à 18h
- › Mardi : 12h à 18h
- › Mercredi : 10h à 18h
- › Jeudi : 13h à 20h
- › Vendredi : 10h à 19h
- › Samedi : 9h à 16h

DU COUVENT

1875, chemin du Village | 819 425-8614

- › Mardi : 10h à 12h30 | 13h30 à 17h
- › Mercredi : 10h à 12h30 | 13h30 à 17h
- › Jeudi : 10h à 13h
- › Samedi : 9h à 12h30 | 13h30 à 16h

HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

Fermeture du 24 décembre au 2 janvier inclusivement.



Programmation hiver 2021-2022



Retour des activités thématiques à la bibliothèque!

18 DÉCEMBRE

Journée spéciale d'activités de Noël

Surveillez nos plateformes : des activités spéciales seront annoncées sous peu!

Cours et ateliers : De retour cet hiver !

La Ville offrira à nouveau cet hiver une programmation de cours et d'ateliers à la population.

Au menu : yoga, espagnol, Zumba, bande dessinée et plus encore! Pour connaître la programmation complète, visitez ville-demont-tremblant.qc.ca/sportplus.



HIVER 2022 PROGRAMMATION

CROIX-ROUGE

Du 10 janvier au 20 mars 2022 | 10 semaines

MISE EN FORME

Du 10 janvier au 3 avril 2022 | 12 semaines



NATATION PRÉSCOLAIRE

Cours de la Croix-Rouge

4 MOIS
À 5 ANS

ÉTOILE DE MER – 4 à 12 mois avec parent (30 min.)

CANARD – 12 à 24 mois avec parent (30 min.)

TORTUE DE MER – 24 à 36 mois avec parent (30 min.)

LOUTRE DE MER – 3 à 5 ans avec parent (40 min.)

SALAMANDRE – 3 à 5 ans avec parent (40 min.)

POISSON LUNE – 3 à 5 ans avec parent (40 min.)

CROCODILE – 3 à 5 ans avec parent (40 min.)

BALEINE – 3 à 5 ans avec parent (40 min.)

NATATION JUNIOR

Cours de la Croix-Rouge

4 ANS
ET PLUS

JUNIOR 1

Avec parent (40 min.)

JUNIOR 2

Avec parent (40 min.)

JUNIOR 3

Avec parent (40 min.)

JUNIOR 4

Avec parent (40 min.)

JUNIOR 5

Sans parent (55 min.)

JUNIOR 6

Sans parent (55 min.)

JUNIOR 7

Sans parent (55 min.)

JUNIOR 8

Sans parent (55 min.)

JUNIOR 9

Sans parent (55 min.)

JUNIOR 10

Sans parent (55 min.)

PROGRAMME DE COURS PRIVÉS



Horaire selon vos disponibilités en communiquant avec le Complexe aquatique au 819 425-8614.

Vous pourrez choisir le nombre de cours privés, la journée, l'heure et même la monitrice ou le moniteur si possible.

BAINS LIBRES

Prendre note que la réservation pour le bain libre n'est plus requise.

INSCRIPTIONS

complexeaquatiquemont-tremblant.com

DU 6 AU 12 DÉCEMBRE 2021

Pour les résidentes et résidents de Mont-Tremblant

DU 13 AU 15 DÉCEMBRE 2021

Pour les résidentes et résidents de Mont-Tremblant, Brébeuf et Montcalm, Amherst, La Conception et Lac-Supérieur

DU 16 DÉCEMBRE 2021 AU 5 JANVIER 2022

Pour toutes et tous

PROGRAMME DE FORMATION

13 ANS ET
PLUS

MÉDAILLE DE BRONZE – 15 h + examen

CROIX DE BRONZE – 20 h + examen

PREMIERS SOINS – Général (16h)

SAUVETEUR NATIONAL – 40 h



PROGRAMME DE MISE EN FORME

ADULTES
ÂÎNÉS

EN PISCINE

AQUAFORME – 50 ans et + (55 min.)

AQUA DYNAMIX (55 min.)

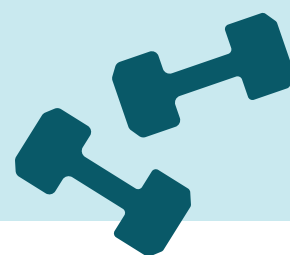
AQUA SPINNING (55 min.)

EN SALLE

VITALITÉ – 50 ans et +

SPIN ZONE

ZUMBA



COVID-19

Les cours sont toujours assujettis aux règles de la Santé publique et les ratios sont réduits. Inscrivez-vous sans tarder!

Nos plateaux sportifs



ARÉNA GILLES CADIEUX

Des plages horaires de patinage libre et de hockey libre sont disponibles (si les mesures sanitaires le permettent). Pour plus de détails, consultez villeDEMONT-tremblant.qc.ca/sportplus (section Horaire).

HORAIRE | TEMPS DES FÊTES

L'aréna sera fermé :

- › 24 au 26 décembre
- › 31 décembre au 2 janvier

819 425-8614

Consultez le calendrier à
villeDEMONT-tremblant.qc.ca/sportplus.



COMPLEXE AQUATIQUE

Découvrez la programmation du Complexe aquatique Mont-Tremblant en consultant complexeaquaticuemont-tremblant.com.

Prendre note que la réservation pour le bain libre n'est plus requise en raison de l'allègement des mesures sanitaires.

HORAIRE

7 jours sur 7 (incluant les jours fériés), de 7 h à 21 h.

HORAIRE | TEMPS DES FÊTES

- › 24 décembre : 7 h à 16 h
- › 25 décembre : Fermé
- › 26 décembre : 10 h à 18 h
- › 31 décembre : 7 h à 16 h
- › 1^{er} janvier : Fermé
- › 2 janvier : 10 h à 18 h

PARCS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES EXTÉRIEURES

HORAIRE

Les parcs suivants sont fermés jusqu'au printemps :

- › Parc de planche à roulettes
- › Parc récréatif de vélo (*pumptrack*)
- › Parc de Nos-Étoiles
- › Parc des Optimistes
- › Terrains de tennis municipaux
- › Terrain multisport à surface synthétique
- › Piste d'athlétisme

Gymnase et palestre

La programmation d'activités libres est de retour cet hiver ! La session se déroulera du 3 janvier au 30 avril. Les activités seront offertes du lundi au vendredi de 19 h à 21 h 30 et les samedis de 10 h à 14 h, selon la tarification en vigueur. Au programme : badminton, pickleball, soccer, basketball et volleyball.

Prendre note que la réservation pour les activités libres n'est plus requise en raison de l'allègement des mesures sanitaires. Pour plus d'information, visitez villeDEMONT-tremblant.qc.ca/gymnases.



Patinoires extérieures

Pour savoir si les patinoires sont ouvertes, visitez villemont-tremblant.qc.ca/patin.

EMPLACEMENTS	INSTALLATIONS	COMMODITÉS	HORAIRE DE SURVEILLANCE
ADJACENT À L'ARÉNA 625, rue Cadieux	› Patinoire (hockey)	› Roulotte chauffée › Toilettes à proximité (à l'aréna) › Éclairage (tous les jours jusqu'à 22 h)	Lundi au vendredi, 15 h à 22 h Samedi et dimanche, 10 h à 22 h
ANNEAU SUR LE LAC MERCIER 100, chemin Plouffe	› Aire de glace › Glissade	› Roulotte chauffée › Toilettes à proximité › Éclairage (tous les jours jusqu'à 22 h)	
ESPACE PUBLIC Coin des rues de Saint-Jovite et Labelle	› Aire de glace (pas de bâtons de hockey)	› Salle chauffée (roulotte) › Feu de foyer › Jardin céleste (sphères lumineuses, tous les jours jusqu'à 22 h) › Éclairage (tous les jours jusqu'à 23 h)	Aucune surveillance

Plein air

Domaine Saint-Bernard

Plus de 55 km de sentiers de ski de fond, raquette et marche hivernale attendent les amatrices et amateurs de plein air de tout âge. Location d'équipement disponible.

ACCÈS

L'accès aux sentiers est gratuit pour les détenteurs et détenteuses d'une carte Accès, Vivre Mont-Tremblant ou Expérience +.

domainsaintbernard.org

539, chemin Saint-Bernard, Mont-Tremblant
819 425-3588

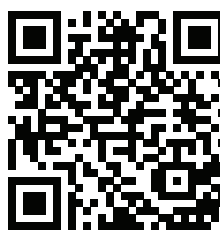
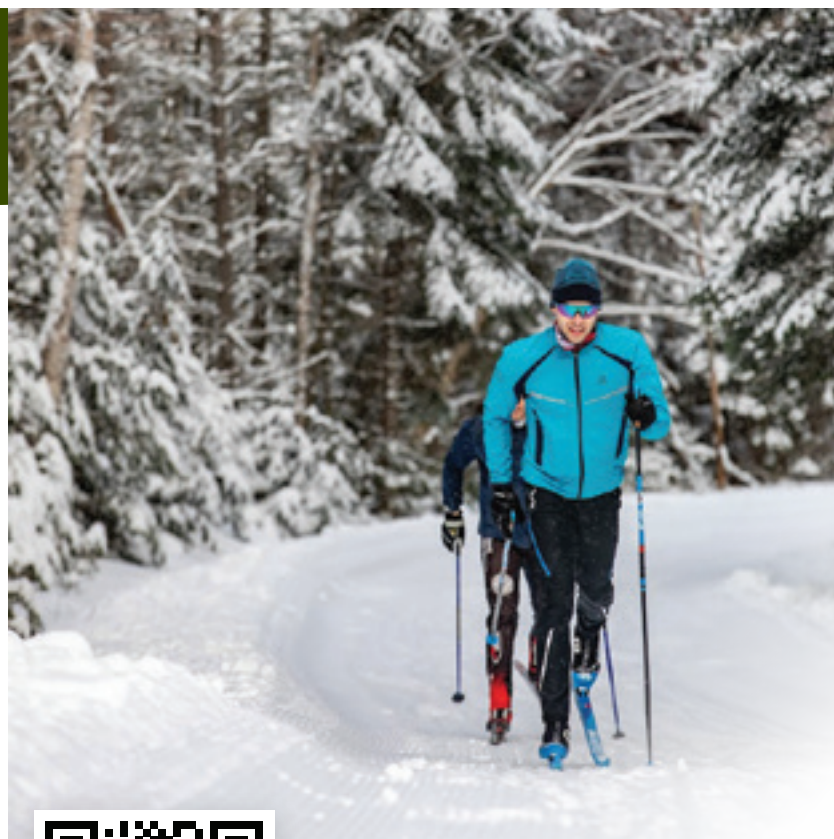
Sépaq | PARC NATIONAL DU MONT-TREMBLANT

ACCÈS

Présentez votre carte Accès, Vivre Mont-Tremblant ou Expérience+ au poste d'accueil de la Diable ou au Centre de découverte pour recevoir gratuitement une carte d'accès annuelle à votre nom. L'émission de cette carte se fait uniquement à ces deux endroits. Pour connaître les heures d'ouverture, veuillez consulter le site Internet de la Sépaq.

sepaq.com/pq/mot

3824, chemin du Lac-Supérieur, Lac-Supérieur
819 688-2281



 what3words

SOYEZ PRÊTS!

Téléchargez l'application gratuite what3words dès maintenant afin d'être prêts à signaler votre position aux services d'urgence, en cas de besoin.



SENTIERS Mont-Tremblant

NOUVEAUTÉS !

- Réaménagement du refuge Forget : celui-ci est accessible 7 jours sur 7, de 8 h à 18 h, dès l'ouverture des sentiers et selon l'enneigement
- Sentiers de marche hivernale aux golfs La Belle et Le Maître (6,8 km) et au golf Le Géant (1,3 km)
- Nouveau sentier de vélo à pneus surdimensionnés (*fatbike*) dans le secteur Deer Mountain

Entretien et damage faits majoritairement entre 18 h et 8 h, selon les conditions climatiques.



Près de 100 km de sentiers de ski de fond, *fatbike*, raquette et marche hivernale sont géoréférencés et disponibles via les applications gratuites Ondago et TrailHub.org.



Les usagers sont invités à signaler une situation anormale, telle qu'un arbre tombé ou sur le point de tomber, une branche dans une position dangereuse, une crevasse importante ou une passerelle défectueuse via le formulaire à villedemont-tremblant.qc.ca/sentiers.

Conditions de sentiers sur TrailHUB

Sentiers Mont-Tremblant innove et s'associe à TrailHUB, une application de cartes et conditions de sentiers interactive. Le réseau devient ainsi le troisième à travers le Canada à déployer cet outil, à l'instar de Vallée-Bras-du-Nord et Sentiers du Moulin dont la réputation n'est plus à faire.

Pour déployer ce nouveau système, la Ville a collaboré avec TrailHUB pour effectuer la traduction de la plateforme vers le français et en faire ainsi une application bilingue. Cette initiative, spécifiquement prévue à l'orientation 4 du *Plan stratégique 2019-2023 / Destination 2030* quant à la mise en valeur du milieu naturel, s'inscrit également dans l'orientation 5 en matière de ville intelligente.

Accessible dès maintenant, l'application Web peut être consultée via villedemont-tremblant.qc.ca/sentiers. Pour accéder à l'ensemble des fonctionnalités, dont le géopositionnement sur carte pendant une randonnée et les notifications, rendez-vous à trailhub.org.

Les usagers pourront prendre connaissance des conditions de sentiers en temps réel pour les sports d'hiver (marche hivernale et raquette, ski de fond et vélo à pneus surdimensionnés ou *fatbike*) et d'été (marche et vélo de montagne), incluant le réseau municipal, le Domaine Saint-Bernard et le P'tit Train du Nord – secteur Mont-Tremblant.



OPTIMISEZ VOTRE EXPÉRIENCE

Rendez-vous à trailhub.org/public-login, créez votre compte puis recherchez « Sentiers Mont-Tremblant ». En cliquant sur la silhouette (« User settings »), vous pourrez modifier vos préférences de notification. Il est également possible d'ajouter le site Web à l'écran d'accueil de votre téléphone cellulaire pour transformer TrailHUB en appli mobile. Consultez les instructions à support.trailhub.org/phone-app (anglais uniquement). Notez qu'une application pour téléphone intelligent (iOS/Apple et Android) est en développement et sera déployée prochainement.

Répertoire des organismes communautaires

CLUBS SOCIAUX

- › **AFEAS**
facebook.com/AfeasStJovite/
- › **Cadets de l'air – Escadron 716 Laurentien**
facebook.com/Escadron-716-Laurentien-Public-100960458073121/
- › **Club d'astronomie Mont-Tremblant**
astromt.org
- › **Club de bridge de Mont-Tremblant**
rezzultat.com/fr/clubs/tremblant
- › **Club des Bons Vivants de Mont-Tremblant**
819 717-1319
- › **Club ornithologique des Hautes-Laurentides**
lemoqueur.com
- › **FADOQ – région des Laurentides**
fadoqlaurentides.org | 819 429-5858

CLUBS SPORTIFS

- › **Association du hockey mineur Mont-Tremblant**
ahmmt.com
- › **Club de natation Mont-Tremblant**
natationmont-tremblant.com
- › **Club de patinage artistique de Mont-Tremblant**
cpamont-tremblant.com | 819 429-9318
- › **Club de Rugby Football Mont-Tremblant**
mtrfcwebsite.wixsite.com/mtrfc_1
- › **Club de ski de fond Tremblant Nordique**
tremblant-nordique.com | 819 687-8356
- › **Club de vélo des 2 vallées (v2v)**
clubv2v.square.site
- › **Club de vélo Mont-Tremblant**
velomonttremblant.com
- › **Club Tri-Action de Mont-Tremblant**
triationtremblant.com
- › **Corporation du parc linéaire Le P'tit Train du Nord**
ptttraindunord.com | 450 745-0185
- › **Les Archers de Mont-Tremblant**
les-archers-de-mont-tremblant.com
- › **Les Moucheurs EnDiablés**
moucheursendiabls.com
- › **Ligue de Frisbee Ultimate Tremblant**
ultimatetremblant@gmail.com
- › **Ligue de pétanque du Nord**
819 688-2835
- › **Ski de fond Mont-Tremblant**
sfmt.info | 819 425-5588
- › **Soutana FC – Club de soccer Mont-Tremblant**
soccermonttremblant.ca | 819 430-7022

SPECTACLES, ART, ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE

- › **Le Chœur Tremblant**
choeurtremblant.com | 873 279-2848
- › **Société du patrimoine SOPABIC**
sopabic-patrimoine.org | 819 717-4224

SERVICES COMMUNAUTAIRES

- › **Centre d'action bénévole Laurentides**
cab-laurentides.org | 819 425-8433
- › **Coopérative Le Repère**
cooplerepere.wixsite.com/cooplerepere
- › **La Maison de la Famille du Nord**
maisondelafamilledunord.com | 819 425-5407
- › **La Samaritaine de Mont-Tremblant**
lasamaritaine.ca | 819 429-5938
- › **Télécommunautaire Laurentides et Lanaudière**
tvcl.ca | 819 429-6655
- › **Tornade jeunesse – Maison des jeunes**
tornadejeunesse.qc.ca | 819 425-8983
- › **Université du troisième âge**
usherbrooke.ca/uta/prog/laurentides/mtb
Pierrette Cardinal | 819 425-5427

SERVICES D'AIDE À LA PERSONNE

- › **Alpha Laurentides**
ledcl.qc.ca/Alpha.html | 1 866 887-7335
- › **Association de la fibromyalgie des Laurentides**
fibromyalgie-des-laurentides.ca
1 877 705-7766
- › **Association des personnes handicapées Clair Soleil**
association-clairsoleil.com | 819 425-7447
- › **Association des personnes handicapées intellectuelles des Laurentides**
aphil.ca | 819 326-5202
- › **Centre d'aide aux personnes traumatisées crâniennes et handicapées physiques Laurentides**
captchpl.org | 1 888 431-3437
- › **Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (Élan CALACS)**
lelan.org | 1 866 915-8484
- › **Centre prévention suicide Le Faubourg**
cps-le-faubourg.org | 1 866 277-3553
- › **Groupe jeunes adolescents en développement (JAD)**
groupejad.com | 819 774-1687
- › **L'Écluse des Laurentides – Travail de rue**
ecluse.org | 819 421-0352
- › **L'Ombre-Elle**
lombrelle.qc.ca | 819 326-1321
- › **Nourri-Source secteur Mont-Tremblant**
nourri-source.org/fr/laurentides
1 866 948-5160
- › **Palliacco**
palliacco.org | 819 717-9646
- › **Parents Uniques des Laurentides**
parentsuniques.org | 819 324-1004
- › **Société Alzheimer des Laurentides**
alzheimerlaurentides.com | 1 800 978-7881
- › **Tangage des Laurentides**
tangage.ca | 819 324-2261
- › **Unité Toxi des Trois-Vallées**
ledcl.qc.ca/Unite-Toxi.html | 819 425-5666

Un seul numéro
pour nous joindre

819 425-8614



Service 24/7
bilingue

Restez branchés
sur votre communauté !



Inscrivez-vous à l'infolettre
villedemont-tremblant.qc.ca

 **LE Tremblantois**

Le Tremblantois est publié par la Ville de Mont-Tremblant et est distribué gratuitement dans toutes les résidences et entreprises du territoire.

Tirage
8 000 copies

Conception et réalisation graphique
LACOM inc.

Impression
Imprimerie Léonard

Rédaction et coordination
Service des communications
et des relations citoyennes

Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec

30 \$

10 DÉC.
2021,
20 h

**SOIRÉE LES FRANCOUVERTES
AVEC ALEX BURGER
ET ARIANE ROY**
Sweet Montérégie

40 \$

12 FÉV.
2022,
20 h

**LINDSAY ET
DE LAROCHELLIÈRE**
S'il n'y avait que nous
(reprise du 13 février 2021)

COMPLÉT

36 \$

25 FÉV.
2022,
20 h

BEYRIES
Nouveau spectacle
(reprise du 27 février 2021)

40 \$

19 MARS
2022,
20 h

STEVE HILL
*Steve Hill and
the Devil Horns*
(reprise du 19 mars 2021)

30 \$

15 AVR.
2022,
20 h

BON ENFANT
Nouvelle tournée
+ 1^{RE} PARTIE : FINALISTE
DES FRANCOUVERTES
(reprise du 16 avril 2021)

CERTAINS SPECTACLES DE LA SAISON 2021 ONT ÉTÉ REPORTÉS

2 options s'offrent à vous :

- conserver vos billets pour les spectacles reportés ;
- demander un remboursement.

PROCÉDURE SI VOUS SOUHAITEZ CONSERVER VOS BILLETS

Les billets émis pour les spectacles qui ont été reportés seront honorés aux dates de reprise, sans qu'aucune action de votre part ne soit nécessaire. Il est très important de conserver vos billets, ceux-ci seront honorés à la nouvelle date correspondant à la date initiale de votre spectacle. Il est également important de bien noter et respecter la date et l'heure de report de votre spectacle.

PROCÉDURE POUR LES REMBOURSEMENTS

Afin de vous faire rembourser, vous devez communiquer avec la billetterie du Service de la culture et des loisirs dès que possible et au moins 5 jours avant la date à laquelle le spectacle a été reporté :

- cultureetloisirs@villedemont-tremblant.qc.ca
- 819 425-8614

INFORMATION ET BILLETTERIE

villedemont-tremblant.qc.ca/premierescene
819 425-8614

Tous les spectacles Première Scène respectent les mesures sanitaires en vigueur.

Merci à nos partenaires !



L'information du Nord
Ste-Agathe | Mont-Tremblant | Vallée de la Rouge

Tremblant
Express
Depuis 1993

Les billets de faveur ne sont ni échangeables ni remboursables.